

	VACANCE DE POSTE	
	Un-e Maître-sse de conférences Section CNU 01 <i>et/ou Discipline Droit privé et sciences criminelles</i>	
	<u>Date de prise de fonction</u> Vacant le 01/02/2021	<u>Mode de recrutement</u> Délégation (enseignants-chercheurs titulaires) Si CDD, durée de mois A temps plein 100 %

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 ESPE, 5 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché :

Droit civil (droit des biens, droit patrimonial de la famille), droit pénal, procédures civile et pénale, droit immobilier. L'habilitation à diriger les recherches serait grandement appréciée.

Activités d'enseignements :

A titre principal, les enseignements à assurer seront dans les domaines suivants : droit civil (droit des biens, droit patrimonial de la famille), droit pénal, procédures civile et pénale, droit immobilier.

Ils se déploieront de la licence au master mention droit ainsi que dans les filières de préparations aux examens d'entrée au CRFPA et aux concours des métiers de la justice.

Ces enseignements pourront, au besoin, être dispensés dans d'autres formations du département ou de l'Université comprenant des enseignements de droit privé tant en formation initiale que continue.

Le poste est rattaché au département Droit, Economie & Gestion qui compte environ 800 étudiants et 20 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.

Activités de recherche :

Rattaché-e au Laboratoire de Recherches Juridique et Économique (LARJE), l'enseignant-e-chercheur-e devra déployer ses recherches dans les différents axes de ce laboratoire portant, d'une part, sur la diversité naturelle, culturelle et le pluralisme juridique et, d'autre part, sur l'émancipation juridique et économique.

Les thèmes privilégiés seront : le pluralisme juridique, le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences normatives dans de nombreuses branches du droit (en particulier transfert du droit civil et du droit commercial depuis le 1^{er} juillet 2013) et les difficultés y afférentes (légistique, conflit internes de normes...) ; l'évolution du système juridique de la Nouvelle-Calédonie lors de la transition constitutionnelle de la "sortie" de l'Accord de Nouméa.

Le·La MCF recruté-e devra être en mesure de contribuer à la dynamique de la production scientifique de l'équipe par des publications et par la présentation de communications dans des conférences nationales et internationales à comité de sélection. Le·La candidat-e devra également s'impliquer de façon active dans les activités du LARJE en participant à l'animation du laboratoire, à des projets de recherche, aux réponses à AAP, à des séminaires et à l'organisation de manifestations scientifiques.

Contacts utiles :

Nadège MEYER, directeur.trice de composante : nadege.meyer@unc.nc

Catherine RIS, directeur.trice du laboratoire LARJE : catherine.ris@unc.nc

Carole DUPOUEY-DEHAN, référent.e disciplinaire : carole.dupouey@unc.nc

Myren Carrère-Gée, directrice des ressources humaines : myren.carrere-gee@unc.nc

Christine Neyrat/Camille Foutrein, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de promotion et d'affectation et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement@unc.nc

au plus tard le 04/09/2020

Note en ce qui concerne la délégation

Les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs

- à la durée de séjour (décret 96-1026) ;
- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028), ***sous réserve d'avoir accompli une période de services de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité ;***
- aux frais de changement de résidence à hauteur de 100% (décret 98-844 article 26), ***sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent qui doit remplir une condition de durée de services d'au moins quatre années.***

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 susvisés.